

» La doctrine Monroë est un de ces dictons qui forme la monnaie courante de l'opinion publique aux Etats, lesquels dictons sont généralement assez contradictoires avec les principes et surtout avec l'esprit de la religion; il n'y a, du reste, rien de bien étonnant à ceci: la société des Yankees, en effet, comme l'a si bien signalé Mgr Racine dans le mémoire qu'il a adressé à la Propriété, il y a cinq mois, est, par essence, de formation protestante et matérialiste.....»

Comme nous achevions la lecture de cet important document, les journaux canadiens-français des Etats-Unis nous apportaient le compte-rendu de la convention que nos compatriotes viennent de tenir à Biddeford. Ce rapport nous a grandement intéressé, et nous avons été heureux de constater que plusieurs des idées émises au cours des débats, concordent parfaitement avec celles que nous avons déjà exprimées sur les mêmes sujets.

Les Canadiens du Maine, comme du reste tous ceux de la Nouvelle-Angleterre, ont confiance dans l'avenir de leur nationalité, comme l'a si bien dit M. le curé de Biddeford :

« A l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, a-t-il dit, la Nouvelle-Angleterre comptait à peu près la même population française que le Maine renferme de Canadiens aujourd'hui, c'est-à-dire environ 60,000. Qui sait si l'avenir ne réserve pas au contingent de notre Etat un développement analogue à celui de 1759? Pour ma part, je n'hésite pas à croire que les 60,000 Canadiens du Maine suivront la même marche ascendante de leurs aînés de la Nouvelle-France et se multiplieront avec la même rapidité et dans la même proportion qu'eux. Le nom de notre Etat est français, sa découverte est due aux Français, pourquoi ne serait-il pas dans l'ordre que la majorité de sa population fût française ou canadienne-française avant cinquante ans? »

Nous applaudissons à ce fier langage; et on peut dire que le succès d'une cause est presque assuré, du moment que l'on a la foi à un semblable degré. La partie est sans doute plus difficile à gagner, à raison de certains désavantages que n'avaient pas les 60,000 Canadiens abandonnés, il y a 150 ans, sur les rives du Saint-Laurent. Mais tout de même, si nos compatriotes du Maine et des autres Etats de la Nouvelle-Angleterre le veulent sincèrement, ils peuvent renouveler le miracle de leurs ancêtres, « pourvu, comme l'a dit M. le curé de Waterville, que notre peuple continue de rester fidèle à ses belles traditions, qui ont fait sa force dans le passé, et ne s'écarte pas de la voie que lui ont tracée d'avance, dans les champs de l'immigration américaine, les saints